

CONSEILS 2006

ANNEE 2006

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE (79220)

- JANVIER 2006
- MARS 2006
- AVRIL 2006
- MAI 2006
- JUIN 2006
- AOUT 2006
- OCTOBRE 2006
- NOVEMBRE 2006
- DECEMBRE 2006

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 31/01/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 10

MM.SUIRE. AUTET. CHARRON.SENECHAU. Mmes DESOUCHE. BRENET.CHAIGNE. AUDEBERT.
MATHIS.CLER

Conseillers Municipaux absents : 3

Excusé avec pouvoir : Me SIONNEAU.Mr GUILBAULT.

Non excusé : M. TROUVÉ.

Date de convocation : 18 janvier 2006

Prévisions budgétaires

Les conseillers étudient les propositions de la Commission finances quant au budget de fonctionnement. Quelques remarques ou questions sont abordées pour des modifications.

Au vu de l'excédent possible au compte 23 et des subventions déjà accordées, le maire propose une liste d'opérations nécessaires ou possibles en investissement.

Le conseil adopte les priorités suivantes : confirmation de l'aménagement de sécurité de la RD 748, étude pour les travaux de la Place de la Pompe, éclairage public de la rue de la Pommeraie, engagement des pourparlers en vue de l'achat de la maison de Mme et Mr Thiollet, afin de sécuriser ce carrefour du plein centre bourg. Pour l'achat de la maison, le maire est chargé d'informer les vendeurs, de contacter les domaines et le Conseil Municipal à l'unanimité prend une délibération pour instituer sur cet espace un DPU. 15.000 € sont consacrés au renouvellement de matériels de communication au secrétariat de la mairie et en provision pour le renouvellement de gros matériels pour les employés municipaux.

Travaux

Les employés terminent cette semaine les travaux d'aménagement de la bordure de la route des 3 villages au niveau du quartier des Champs Ferret. Attente d'éventuelles précipitations pour planter la végétation prévue. Merci à Mr Petrault pour avoir donné la pierre qui servira à l'installation de la barrière de gâtine fabriquée par Mr Bertin.

Nous sommes toujours en attente de la réponse de l'hydrogéologue pour la station d'épuration mais l'ordre de service est lancé concernant les réseaux.

QUESTIONS DIVERSES

Depuis l'automne et suite à la décision du Conseil, Mr Vergnault stationne son autocar dans l'espace communal près de la coopérative agricole. Il a fait demander par Mr Charron que la Commune comble une partie de l'espace afin d'améliorer ses manœuvres. Le Conseil donne une suite positive.

Le Conseil approuve la délibération modifiant les horaires de Mme Guilbault et délibère pour l'ouverture d'un poste d'agent technique pour Mr Moreau suite à sa réussite à son examen.

Le Maire fait part du courrier de la Commission Départementale de présence postale territoriale, et prend en compte la proposition de distribution des messages d'informations communales, appelé Municipost Plus mais regrette la pénalisation abusive de 23,5 % pour les Communes dont certains habitants refusent les publicités. Mr Suire fait part de la rencontre de conseillers de Germond Rouvre avec leurs homologues de Ste Ouenne en vue de grouper les personnels dans le SIVU existant déjà pour le secrétariat. Chacun y réfléchit pour la prochaine séance.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

Mr Suire informe le Conseil de la mise en place, sur la Commune, de la Taxe Locale d'Equipement, TLE, sur les permis de construire. Le Maire a exposé les conditions et tarifs et doit proposer une simulation sur la base des 2 années antérieures.

Le Conseil Général a informé la municipalité du démontage de l'abri bus situé auprès de la carrière des Rochards en raison des bris de glace réguliers. Pour la seule année 2005, 3 réparations pour environ 3.300 € au total le Conseil regrette et prend acte.

Fait à Germond-Rouvre le 01 février 2006
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07/03/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 8

MM. SUIRE. CHARRON. Mmes DESOUCHE. CHAIGNE. AUDEBERT.MATHIS. CLER.SIONNEAU.

Conseillers Municipaux absents : 5

Excusé avec pouvoir : MM. AUTET. GUILBAULT. SENECHAU. Mme BRENET

Non excusé : M. TROUVÉ.

Date de convocation : 25 février 2006

Budget Communal

Le maire reprend les données exposées et admises dans les grands traits lors de la réunion préparatoire.

En fonctionnement, le maire propose les nouveaux taux des taxes à :

TH à 13,38 % TFB à 14,26 % et TFNB à 48,25 %, adoptés moins deux abstentions. A l'unanimité, les élus votent l'instauration de la TLE au taux de : 3 %.

Pas de changements significatifs dans la partie recette et le budget s'équilibre à hauteur de : 518.281 € dont 81.581 € virés à la section investissement.

En investissement, Mr Suire fait part du courrier de Mr le Préfet concernant les chambres et donc de la modification des projets d'investissement. Le Conseil, après échange, entérine les projets majeurs en incluant la mise au norme des chambres d'hôtes. Le budget s'équilibre à : 220.000 €, le vote comportant deux abstentions.

Budget assainissement

Le maire reprend le budget élaboré avec le percepteur en incluant les dépenses et recettes, deuxième tranche, des travaux prévus pour l'assainissement du bourg de Rouvre.

Le budget est adopté à l'unanimité, s'équilibrant en fonctionnement à : 8.100 € et en investissement à : 355.688 €.

Le maire propose aux membres de l'assemblée de fixer le coût de la taxe de raccordement, calculée avec les services de la DDE. Après délibération, le Conseil fixe cette taxe à : 915 €, payable si besoin est en deux fois, 50 % à la fin des travaux et 50 % au raccordement effectif.

Terrains

Le Conseil donne aval au maire pour faire les démarches nécessaires à la vente de parcelles appartenant à la commune, dont l'une devant faire l'objet d'un dossier de lotissement.

Questions diverses

Le maire fait part d'une demande de la préfecture de modifier le libellé d'une délibération concernant des travaux sur Rouvre. Dont acte.

Le maire lit le courrier du Conseil Général concernant la modification d'horaire de la ligne de transport Niort-Bressuire et le conseil donne son aval.

Quant au basculement des cantons de Coulonges et Champdeniers sur le territoire de la sous-préfecture de Parthenay, le maire est chargé de demander quelques explications.

Le conseil donne son accord de principe pour la demande d'Atemporelle mais souhaite aborder le problème au niveau de la Commission Patrimoine de la CCVE

A la demande de Mr le Percepteur, le conseil délibère pour clore le budget du lotissement communal des Champs Ferrets.

Fait à Germond-Rouvre le 08 mars 2006

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
18/04/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 10

MM. SUIRE. CHARRON.AUTET.SENECHAU Mmes DESOUCHE. CHAIGNE..MATHIS. CLER.
SIONNEAU.

Conseillers Municipaux absents : 3

Excusé avec pouvoir : M GUILBAULT. Mme AUDEBERT

Non excusé : M. TROUVÉ.

Date de convocation : 11 avril 2006

Comptes de Gestion et Administratif

Le maire présente à l'assemblée les différents comptes de la collectivité "Commune-Assainissement-CCAS-Lotissement et signale que les comptes de gestion du percepteur correspondent aux comptes administratifs de la collectivité.

Les membres demandent quelques explications complémentaires auxquelles il est répondu.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité sous la présidence de Mme Desouche et le maire remercie l'assemblée.

Travaux en cours

■ Le maire fait part de l'état des avis des hydrogéologues quant à la partie infiltration de la future station d'épuration. Le rapport de Mr Touchard et la contre-réponse du cabinet Eau-Méga ont été transmis à la DISE pour avis.

Mr Leroux doit contacter Mr Suire en fin de semaine pour un Rendez-Vous.

■ J.P. Michaud poursuit les travaux à Germond et Rouvre sur les espaces verts réaménagés.

■ L'entretien des chemins, pour un rechargement en tout venant se fera à partir de la fin avril.

■ Les travaux de mise aux normes pour les chambres d'hôtel situées sur la mairie sont commencés. Le maître d'œuvre doit faire une proposition pour le reste à réaliser.

■ Mr Suire présente le projet d'aménagement de la Place de Rouvre réalisé par Madame Allard, paysagiste, qu'il rencontre à nouveau vendredi 28. Ce projet sera prochainement présenté aux riverains

Questions diverses

Le maire a rencontré Monsieur Michaud qui a terminé son stage ACMO. Des réunions sont prévues avec les divers personnels pour les informer de la mise en place de ce service et de ses règles.

Lecture est faite du courrier de la mairie d'Echiré sollicitant une éventuelle prise en charge par la Commune des frais du centre de loisirs. A l'unanimité, le conseil considère qu'un centre aéré existe sur la Communauté de Communes, que chacun paie des impôts pour celui-ci et refuse donc toute forme d'aide aux parents concernés par le choix d'une activité hors canton.

Le maire distribue à chacun le rapport sur la qualité de l'eau, rapport approuvé par les membres présents.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

Le percepteur a fait parvenir les carences financières de quelques locataires de bâtiments communaux. Le conseil a admis une somme d'environ 2000 € pour 2001 et a convoqué les personnes concernées.

Mmes Desouche et Brenet annonce le renouvellement, pour 9 mois, du Contrat d'Accompagnement à l'Emploi de Melle S.Galais, au service à l'école. Elles annoncent aussi que Mmes Guilbault et Moreau passent, pendant ces vacances, la dernière partie de leur BAFA, financièrement pris en charge par la CCVE.

Mr Charron fait part d'une demande de pose de miroir, à Breilbon et Mr Autet demande le remplacement de celui qui a été écrasé à la Barre.

Fait à Germond-Rouvre le 19 avril 2006
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22/05/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13
Conseillers Municipaux présents : 10
MM. SUIRE. CHARRON. AUTET. SENECHAU Mmes AUDEBERT. BRENET. DESOUCHE.
CHAIGNE. MATHIS. CLER.
Conseillers Municipaux absents : 3
Mme SIONNEAU. MMS GUILBAULT. TROUVÉ
Date de convocation : 12 mai 2006

POINT SUR LES TRAVAUX :

▣ Assainissement à Rouvre : Le Maire a donné l'ordre de service à l'entreprise chargée des réseaux et les premiers coups de pelleuse sont prévus en juillet. En parallèle, la consultation est lancée pour les travaux de sécurité de la RD 748, ralentisseurs, aménagement du carrefour de la chapelle et voie piétonne.

Une solution technique semble trouvée pour le troisième bassin de la station d'assainissement et l'accord de la DISE est imminent. Dès réception du récépissé, notification du marché et ordre de service seront donnés.

▣ Les employés de voirie ont fait une partie du tout-venant et effectuent aujourd'hui les tontes des bermes.

Le Conseil félicite Monsieur Bertin pour la réalisation de sa barrière, posée au quartier des Champs Ferrets et qui rappelle notre appartenance au bocage.

▣ Nouveau quartier à Germond. Le Conseil Municipal délibère et décide la création d'un nouveau quartier, dénommé quartier de la Ballade et donc l'ouverture d'un budget annexe pour cette opération. La commission urbanisme a rencontré Monsieur Nicolet chargé de la réalisation de cette zone.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE :

Le Maire a rappelé aux membres du Conseil les sommes possibles à reporter, les besoins indispensables en investissement et en fonctionnement. Les services vont finaliser ces propositions avant de les avaliser en réunion de Conseil, en juin.

QUESTIONS DIVERSES :

▣ Le cabinet Architectes Associés a fait le point sur les travaux à réaliser pour la sécurité des chambres d'hôtel. Reste le problème de la salle des archives.

▣ Le Maire fait un compte rendu de la réunion du Sieds Eau qui s'est tenu à Saint Maxire pour la création d'un syndicat Eau-Assainissement.

▣ Le Conseil Municipal confirme sa décision quant à l'échange de terrain Commune/Meunier à Breilbon.

▣ Le Conseil délibère et avalise le projet de convention pour la mise à disposition de Mlle Galais Sonia, auprès du Centre Socio-Culturel, pendant la durée du Centre Aéré à Rouvre.

▣ Jean Autet rappelle la nouvelle enquête publique concernant le centre de tri de Montplaisir et invite chacun, membre de l'assemblée et tout citoyen à aller soutenir ce projet sur les registres déposés dans les mairies.

▣ Le Conseil adopte définitivement le projet de réunir tous les personnels dans le SIVU, Sainte-Ouene/Germond-Rouvre. Une réunion d'information aux personnes concernées est prévue.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

- La commune avait reçu un avis de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique lui rappelant l'obligation de financer la prise en charge des élèves de la commune inscrits dans une école privée. Le Conseil Municipal attendait plus d'information et soutien la motion proposée lors de l'assemblée départementale des Maires et garantissant la parité.
- L'association des Amis de la Bibliothèque a monté un dossier dans le cadre du projet "Nuits Romanes". Le projet a été retenu et le Conseil a décidé d'y participer à hauteur de 200 euros.
- ADSL. La commune de Germond-Rouvre n'ayant un taux d'éligibilité que de 53 %, sera concernée par le volet résorption des zones blanches internet lancé par le Conseil Régional. L'espoir renaît.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Fait à Germond-Rouvre le 30 Mai 2006
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29/06/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 08

MM. SUIRE. CHARRON. AUTET. Mmes BRENET. DESOUCHE. CHAIGNE. MATHIS. CLER.

Conseillers Municipaux absents : 5

Excusés avec Pouvoirs : MR GUILBAULT.MR SENECHAU.Mme SIONNEAU. Mme AUDEBERT.
MR TROUVÉ

Date de convocation : 21 juin 2006

POINT SUR LES TRAVAUX :

▣ Assainissement : Le Maire fait part à l'assemblée de l'avancée du projet. Pour les réseaux, l'Entreprise Bonneau commence les travaux à la mi-juillet. Pour la station, une réunion s'est déroulée avec le coordinateur SPS, la DDAF, DDE, l'entreprise C.P.B et deux représentants de la mairie pour prévoir le chantier. Les travaux commencent à la reprise de l'Entreprise, début septembre.

Parallèlement, Mr Suire a rencontré les responsables locaux de l'équipement pour l'écoulement des eaux pluviales au bord de la départementale 748, à la hauteur du lagunage. Le service concerné fait l'étude et prend les travaux en charge. Comme promis aux propriétaires du terrain servant d'exécutoire, nous approfondirons le fossé longeant la propriété.

PLACE DE LA POMPE :

Mme Allard a envoyé à la mairie l'estimation du coût des travaux pour l'aménagement de la place de la Pompe ainsi que son mémoire d'honoraire. Le Conseil Municipal a avalisé la proposition après délibération. Une réunion est prévue le 18 juillet avec les concessionnaires de réseaux. Le Conseil Municipal charge le Maire de faire les demandes de subventions possibles.

ROUTE DU MARCHAIS

Le Conseil a délibéré sur les 3 devis établis par la DDE à propos de la route du Marchais. Le Maire est chargé de demander quelques renseignements avant d'avaliser une des deux meilleurs solutions, la première étant écartée d'emblée.

CENTRE DE TRI MECANIQUE DE MONTPLAISIR

Le Maire a encouragé à nouveau chacun à aller déposer sur le cahier établi pour l'enquête publique. Le Conseil a échangé autour d'un certain nombre de points relevés par le Maire et celui-ci a été chargé, sur les bases proposées et modifiées de faire un courrier à déposer pour le commissaire enquêteur.

14 JUILLET 2006 Mme M-J Chaigne présente à l'assemblée le programme de la journée et fait appel aux bonnes volontés car le 14 juillet étant un vendredi, le pont pour les congés est allongé. Le Cameroun est le pays invité d'honneur pour l'après-midi.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire signale aux habitants de la commune que le rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité des services est à la disposition du public, à la Mairie.
- Mr Suire fait lecture du courrier reçu de la Région pour l'ADSL l'effort consenti par les diverses parties en présence amène le maître d'ouvrage, pour nous actuellement, la Commune, à prendre en charge 20 % des travaux. Deux communes sont concernées par l'éventuel projet, Xaintray et Germond Rouvre et la question s'est posée de savoir si la CCVE ne pourrait pas, par solidarité, se suppléer à la Commune. Déjà le principe de payeur met en brèche l'égalité des citoyens devant le service puisque le raccordement a été gratuit pour les secteurs de Germond et Breilbon. Le Maire est aussi chargé de contacter Mr Cavaillé à la Région, pour obtenir une estimation du coût.
- Service des Eaux : Le Maire rappelle que la régie des eaux du Sieds a décidé de se dissoudre et de se fondre dans les diverses entités locales existant à ce jour. Le Conseil Municipal en accepte le principe et, le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Centre Ouest ne prenant pas la compétence distribution de l'eau, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose de se joindre au SIAEP d'Échiré/St Gelais, après une délibération positive de ce courrier, acceptant de nous recevoir.
- École, Mme Brenet fait le point sur l'école. L'équipe enseignante ne change pas et l'effectif passe de 118 à 125 élèves.
- Échange de terrains : Le Conseil, après délibération, accepte le déclassement d'une partie de la voirie communale et l'aliénation par vente ou échange à des privés, régularisant ainsi une situation de fait dûe à des échanges oraux lors d'accords datant de nombreuses années. Le Conseil Municipal charge le Maire de faire l'enquête publique locale, légale pour les lieux suivant : La Merlanderie, impasse des Ourneaux et route des 3 Villages. Le Maire est chargé de prendre les arrêtés et d'établir les documents nécessaires pour une enquête de 15 jours à la Mairie de Germond-Rouvre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Fait à Germond-Rouvre le 04 Juillet 2006
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU 31/08/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 11

MM. SUIRE. CHARRON. AUTET. SENECHAUD Mmes BRENET. DESOUCHE. CHAIGNE. MATHIS.
CLER.SIONNEAU.

Conseillers Municipaux absents : 2

Excusés avec Pouvoirs : MR GUILBAULT..

MR TROUVÉ

Date de convocation : 21 juin 2006

POINT SUR LES TRAVAUX :

Assainissement sur Rouvre : Les travaux des réseaux ont repris fin juillet avec deux équipes, une sur la départementale où la circulation est réglementée, une dans le centre bourg. Pas de problèmes majeurs rencontrés.

La délibération prise en décembre 2005 est modifiée pour individualiser les deux lots, avec le nom de chaque entreprise et la somme.

Les travaux de la station doivent commencer début septembre.

Place de la Pompe : Le dossier est bouclé et le Conseil autorise à l'unanimité le maire pour faire les demandes de subventions nécessaires. Mme Allard cessant son activité, le dossier est repris par Mr Nicolet. Pour bénéficier des aides dans le cadre du Contrat avec la Région, les travaux devront être lancés avant la fin de l'année.

Route du Marchais : Mr Forest avait fait trois propositions pour la réfection de la chaussée et le Conseil Municipal a retenu la troisième, en béton bitumineux. La DDE consulte des entreprises pour réalisation début d'automne.

Le cabinet ATES doit faire parvenir à la mairie les résultats de son étude sur la capacité de la salle du 1^o étage à recevoir les Archives.

TARIFS MUNICIPAUX

L'assemblée avait décidé de rapprocher son taux de subvention pour la cantine au chiffre de 50 % pour 65 % l'an passé. Un décret de juin 2006 laissant libre la fixation des prix et tenant compte des efforts en personnel et en qualité de restauration propre, le Conseil fixe le prix des repas à 2,10 € pour les enfants. Cela équivaut à une augmentation de 22 € sur l'année. Le repas adulte passe à 4,10 € pour tendre vers le coût réel.

Pour la garderie, le prix de la vacation exceptionnelle et du matin ne change pas. Le soir, coût de 16 € /mois et matin et soir 28 €.

Les autres tarifs seront ajustés avant la fin de l'année.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

BUDGETS

Le budget prévisionnel du quartier de la Ballade à Germond s'équilibre à : 138.000 €. Le cabinet Nicolet travaille sur le projet.

Budget communal supplémentaire : En fonctionnement, les dépenses nouvelles s'élèvent à environ 76.000 € et le budget s'équilibre à : 161.923 €.

En investissement, des dépenses nouvelles pour environ 75.000 € et un budget en équilibre à : 202.352 €

Les budgets sont adoptés à l'unanimité et les ordres de services ou les consultations sont lancés pour réalisation fin d'année.

Les budgets annexes, SIVU, CCAS et assainissement seront ajustés en fin d'année.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le paiement de 750 € à Monsieur Guilbot, qui avait vendu des pierres à la Commune pour les aménagements autour de l'Eglise.

Sur proposition de Mr le Percepteur, le Conseil Municipal décide d'appliquer la Taxe d'Habitation sur les logements vacants depuis plus de 5 ans.

Le Conseil adopte une délibération autorisant le maire à recouvrer des frais de scolarité.

Mme Mazy est remboursée pour les 18 heures de stage effectués pendant les vacances scolaires.

L'enquête publique administrative concernant les échanges ou vente de terrains en trois zones de la Commune se déroulera du 22 septembre au 6 octobre.

Jean Autet présente les modifications de statuts de la CCVE et le Conseil les adopte à l'unanimité.

Le président de la CCVE anime ensuite un débat sur un sujet délicat, le coût acceptable pour la délégation de la voirie communale en gestion par la Communauté de Communes. Les tableaux fournis permettent à chacun de comprendre les enjeux en fonction des trois critères de pondération. Après échange, un coût moyen au km acceptable pour la Commune, est dégagé et servira de base aux discussions pour la réunion du 18 septembre.

Le Maire fait part à l'assemblée du courrier reçu de la direction régionale de France Télécom concernant l'élagage. C'est à chaque propriétaire d'élaguer la végétation qu'il a pu planter afin que celle-ci n'endommage pas les lignes. La responsabilité de chaque propriétaire est engagée et une amende pourrait être appliquée en cas de problème.

Le Maire informe qu'une Unité fax va être posée sur le photocopieur afin de trier les fax inutiles et gaspilleurs de papier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Fait à Germond-Rouvre le 05 septembre 2006

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU 03/10/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 8

MM. SUIRE. CHARRON. SENECHAU Mmes BRENET. DESOUCHE. CHAIGNE. MATHIS. CLER..

Conseillers Municipaux absents : 5

Excusés avec Pouvoirs : Mme AUDEBERT.MR GUILBAULT..

MR AUTET-MR TROUVÉ

Date de convocation : 26 septembre 2006

POINT SUR LES TRAVAUX :

Assainissement : Les travaux concernant les réseaux se déroulent en avance sur le planning. Des demandes supplémentaires de raccordement sont effectuées et quelques modifications sont faites au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Pour la station, la DDAF, suite aux demandes du service ad hoc au Conseil Général, a proposé un avenant au projet, adopté à l'unanimité des présents. Le Conseil Municipal a aussi renouvelé son accord pour les travaux supplémentaires demandés par l'hydrogéologue, pour le besoin d'infiltration.

Place de la Pompe :

Le maire fait part de sa rencontre avec le propriétaire de la parcelle concernée par les travaux futurs de la Place de la Pompe. Un accord est trouvé pour un prix d'achat de : 2.000 €. Le Conseil Municipal donne son aval pour cet achat et charge le maire de faire toutes les démarches nécessaires auprès du notaire et pour le financement. Mr Suire fait part de sa rencontre avec Mr Nicolet pour que ces travaux commencent à la fin du printemps 2007.

Terrains à construire: Le Maire signale sa rencontre avec les propriétaires des terrains situés en Zone U, derrière l'école, et de leur volonté de vendre. Le Maire propose un DPU sur l'ensemble du terrain puisqu'un espace était déjà réservé au niveau de la Carte Communale. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Travaux de sécurité de la RD 748 : Le Maire procède à l'ouverture des enveloppes du marché simplifié et souhaite rencontrer les responsables de la DDE pour un contrôle global. Les Entreprises seront informées rapidement.

TARIFS MUNICIPAUX

La Commission accueil soumet au Conseil Municipal la modification de l'ensemble des tarifs municipaux, hors école. L'accent est mis sur deux points pour la salle polyvalente : la désignation des associations strictement communales et le tri des déchets.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Brenet fait le point sur la rentrée scolaire : 123 enfants en 5 classes dont 2 maternelles. Les effectifs prévus sont en hausse pour 2007-2008, en limite d'ouverture de classe, puis doivent se stabiliser. 4 projets sont en cours pour cette année, autour de l'alimentation, la citoyenneté, le cirque et le patrimoine.

ADSL : la Préfecture doit nous faire parvenir des documents d'ici la fin de l'année et, contrairement à ce que d'aucuns pensent, nous suivons toujours le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Fait à Germond-Rouvre le 04 octobre 2006

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU 07/11/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 11

MM. SUIRE. AUTET.CHARRON.GUILBAULT.Mmes BRENET. DESOUCHE. AUDEBERT.CHAIGNE.
MATHIS. CLER..SIONNEAU

Conseillers Municipaux absents : 2

Absents : MR TROUVÉ-MR SENECHAU excusé avec pouvoir

Date de convocation : 26 octobre 2006

POINT SUR LES TRAVAUX :

Assainissement : L'entreprise Bonneau, chargée des réseaux, eaux usées et eau potable termine ses travaux par la Place de la Pompe et quelques impasses ou zones de bouclage de réseau.

Pour la station, l'Entreprise CPB a terminé le bassin d'infiltration avec sa digue d'argile. La réunion de chantier du 8.11 doit permettre de faire le point. Le Maire fait l'état sur les finances et propose deux emprunts, l'un de : 130.000 euros, pour la TVA, à prendre sur 2 ans et un de : 330.000 euros sur 30 ans. Le Crédit Agricole est l'organisme choisi pour cette opération. Le Conseil mandate le maire pour négocier la TVA avec le président du SMPEP. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les conditions proposées.

Réseau électrique :

Le maire ouvre les enveloppes du marché simplifié passé pour l'éclairage supplémentaire de la rue de la Pommeraie et de Nezay. Quatre entreprises sur les cinq contactées ont répondu et les offres sont proches. Le dossier est transmis au service ad hoc du Sieds pour contrôle et attribution définitive.

Délégations des compétences Eau/Assainissement

Mr Suire rappelle la situation de la Commune quant à sa situation pour la distribution de l'eau, avec la disparition du Sieds Eau et par rapport à l'assainissement avec l'application de la loi sur l'eau. Le Conseil Municipal avait délégué ces compétences au SMPEP avant que celui-ci fasse marche arrière pour la distribution et que la Commune prenne alors contact avec le Syndicat d'eau d'Echiré/St Gelais. Le Maire signale que le 12 octobre, le conseil syndical a repris la délégation distribution d'eau. Lecture est faite d'un courrier du maire d'Echiré et d'un autre, réponse de Mr Delechat à un courrier de monsieur Suire concernant l'évolution des tarifs. Après échange et délibération, le Conseil Municipal décide de rassembler à nouveau les diverses compétences pour les déléguer au SMPEP et souhaite renouveler sa demande que ces compétences soient gérées en Régie et non affermées.

Enquête publique : Le Maire lit la conclusion du commissaire suite à l'enquête qui s'est déroulée du 22 septembre au 6 octobre. Aucune remarque pour les secteurs de la Merlanderie et de la Barre. Pour l'impasse des Ourneaux, les deux riverains du demandeur ne souhaitent pas l'échange tel qu'il avait été proposé et avalisé par le Conseil. Le commissaire propose donc un échange à égalité sur la base de 92 centiares. Le Conseil suit les recommandations et demandera un nouveau tracé par un géomètre. Le maire est chargé de prévenir les intéressés.

QUESTIONS DIVERSES :

Le maire rappelle aux membres le déroulement pour les cérémonies prévues pour le 11 novembre. Le Conseil, après délibérations, avalise les propositions suivantes :

► signature du renouvellement de la convention ATESAT avec le département pour la somme de : 411 €, mission de base et 4 missions complémentaires.

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE
79220

- ▶ signature des choix des entreprises pour les travaux de voirie à savoir, Entreprise Bonneau pour les travaux de sécurité de la RD 748 et Entreprise Racaud pour le renforcement et reprofilage de la VC 5.
- ▶ signature de l'accord sur le programme d'effacement des réseaux, à Rouvre, place de la Pompe, pour une prévision de : 81.562 € H.T. à charge de la commune, dans l'attente des marchés définitifs.
- ▶ décision de la longueur de voirie communautaire comme prévu initialement soit 7,5 km. Si l'ensemble ou la majorité des communes de la CCVE acceptait de mettre en commun les longueurs de voirie en zone urbaine, l'assemblée ajouterait, en particulier, la voie menant de Breilbon à la RD 748 soit environ 2 kms supplémentaires. L'assemblée accepte à ce jour un coût de : 800 € au km.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Fait à Germond-Rouvre le 08 novembre 2006
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU 19/12/2006

Conseillers Municipaux en fonction : 13

Conseillers Municipaux présents : 10

MM. SUIRE. AUTET.CHARRON.Mmes BRENET. DESOUCHE. AUDEBERT.CHAIGNE.
MATHIS. CLER..SIONNEAU

Conseillers Municipaux absents : 3

Absents : MR SENECHAU .MR GUILBAULT (excuses avec pouvoirs) MR TROUVE

POINT SUR LES TRAVAUX :

► ASSAINISSEMENT : les travaux de réseaux sont réalisés à part deux petites antennes en centre bourg. L'entreprise BONNEAU réalise les revêtements sur les départementales et aménage les voies majeures pour la période des fêtes de fin d'année.

Station de lagunage : après l'interruption due aux intempéries, les creusements des bassins sont repris. La bêche de la lagune principale sera posée avant les fêtes. Les travaux se poursuivent pendant la période de fin d'année.

► AMENAGEMENT RD 748 : Afin de ne pas faire deux types de travaux sur la départementale, les travaux de sécurité ont été repoussés en janvier pour assurer la sécurité de tous et la bonne circulation sur cette voie.

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil a adopté la proposition de Décision Modificative pour le budget assainissement.

Equilibre à : 69.240 € en fonctionnement et 461.791 € en investissement. Suite à la demande de la perception, et comme les travaux d'assainissement ne seront pas terminés au 31.12.2006, le Conseil Municipal décide que, pour des raisons de bonne gestion administrative comptable et financière, le transfert comptable ne s'opérera qu'après la réception des travaux.

EMPRISE FONCIERE :

La Carte Communale de Germond Rouvre inclut un vaste ensemble de 3 ha 50 à proximité de l'école. Les propriétaires étant vendeurs, deux solutions s'offraient à la Commune, acheter la partie réservée dans le cadre de la Carte Communale et laisser le reste à un promoteur particulier ou acheter l'ensemble pour en garder le contrôle. Après discussions, le Conseil Municipal a délibéré et décidé d'acquérir l'ensemble des parcelles concernées au prix fixé par les vendeurs soit : 10 € le m². Le Conseil Municipal charge le maire d'effectuer les diverses démarches et lui donne aval pour signer les actes, contacter les banques et les géomètres.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal félicite de la décision du préfet de signer l'accord des travaux concernant le SMITED.

Le maire confirme que les vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 6 janvier à 11 h dans la salle polyvalente.

Le Contrat d'Accompagnement de l'Emploi pour Melle Sonia GALAIS est reconduit. Un accord est établi entre le Centre Socio-Culturel et la Commune de Germond Rouvre, commune témoin, pour un accompagnement à la scolarité effectué par des bénévoles. Les jours seront les lundi et mardi. Les dernières modalités de mise à disposition des bâtiments et autres matériels est à finaliser.

Le Maire rappelle les 4 jours à réserver d'avril à juin pour les élections nationales.

La Municipalité, après contact avec la Commune de Sainte Ouenne, ne voit pas d'opposition que la réserve d'eau de cette Commune soit réservée classée, dans le cadre de Natura 2000, comme site de reproduction des chauves-souris.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Fait à Germond-Rouvre le 20 décembre 2006

Le Maire,